



SAINT-GERMAIN-DU-BEL-AIR

Mairie
46310 Saint Germain du Bel Air
Horaires: Mardi 14h-18h Jeudi et vendredi 8h-12h

Téléphone : 05 65 31 02 12
Messagerie : mairie-saint-germain@orange.fr
Site : www.saintgermaindubelair.fr

Chères habitantes, chers habitants,

En ce début d'année 2023, nous ne pouvons que constater que le monde est en train de changer à une vitesse « grand V ».

En effet depuis maintenant 3 ans nous faisons face à une pandémie sans fin. Après avoir craint pour nous et nos proches pendant 1 an, un vaccin est arrivé début 2021 nous laissant espérer une sortie de crise. Mais 2 ans après, la crise est toujours là mais nous vivons avec, et essayons tant bien que mal de passer au travers de ces vagues de contagion qui envahissent nos vies.

Cet été 2022, nous avons connu un épisode de fortes chaleurs exceptionnelles, nous faisant prendre conscience que le réchauffement et le dérèglement climatique sont bien réels, et qu'il nous faudra prendre de nouvelles habitudes.

Avec le retour de la guerre aux portes de l'Europe depuis près d'un an, nous traversons une période de forte inquiétude pour le monde de demain.

De plus, d'un point de vue économique, nous sommes confrontés à une hausse sans précédent de toutes les énergies indispensables à notre mode de vie. D'autant plus que ce mouvement de hausse s'accompagne d'une très forte inflation, inédite depuis des décennies ...

Malgré tous ces bouleversements, je pense pouvoir dire qu'à Saint-Germain il fait toujours aussi bon vivre et que l'on regarde constamment l'avenir avec optimisme.

La preuve en est faite par la nature des projets et des animations que nous menons pour assurer un développement raisonné et harmonieux de notre commune.

Tout d'abord, d'un point de vue culturel, grâce à l'implication de tous et sur proposition du service culture de la Communauté de Communes de Quercy Bouriane, nous avons bénéficié d'une superbe animation poétique autour du site exceptionnel du plan d'eau fin juillet, et d'un week-end complet avec pas moins de 6 spectacles d'une qualité rare dans notre belle salle des fêtes en cette mi-décembre. ./...



La fête des lumières.....
c'est pas laid, c'est LED

En 2022

Les naissances....

COMBES-HAVARD TARRIDE

Youri

GARCES Simon

FRESQUET Elie

NICOLEAU Lizzie

BORNE Léandre

Nous ont quittés...

LACOMBE Marie

BOULDOIRE Gaston

SPOOR Guy

DELBREIL Yvette
veuve ROQUES

OLLIVIER Annik veuve GIRAL

LABARRIERE Antoinette
veuve COMBAREL

LE DANTEC Louis

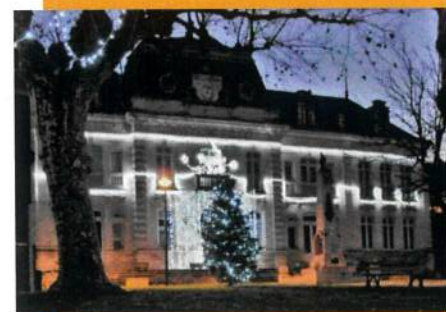
PILLON René

VANDEWALLE André

BOSTEEN Erik

FONTES Paule veuve
MOLINIE

BLATY René



.../...D'un point de vue festif, avec la levée des restrictions sanitaires, la fête est revenue occuper le dernier week-end d'août. Grâce à l'implication du nouveau comité des fêtes, tout le monde a pu se retrouver pour des moments de joie sur notre belle place du foirail.

Afin d'améliorer et embellir notre cadre de vie, ont été menés à bien quelques chantiers, tel que le déplacement des containers poubelles qui dénaturaient l'entrée du stade et du camping ainsi que le site du plan d'eau. De même, l'emplacement des containers du foirail a été réaménagé avec un palissage en bois.

Nous pouvons aussi souligner la mise en valeur lumineuse des magnifiques vitraux de l'église, en lieu et place d'un éclairage par le bas des murs. Cette illumination peut s'admirer pendant les vacances scolaires la nuit tombée.

De plus, le chantier de l'adressage arrive à sa dernière étape qui aura lieu fin février début mars, par la distribution des plaques de numéro et la mise en place de panneaux et plaques de rues et routes.

Enfin, et pour apporter notre contribution à la lutte contre le dérèglement climatique, nous avons engagé un chantier de remplacement et rationalisation de toutes les lampes de l'éclairage public de la commune par des ampoules à Led, sur les 3 ans à venir. Mais sans attendre, nous avons pris la mesure de limiter le temps d'éclairage en généralisant l'extinction des lampes à 23 heures en cette période, et à minuit pendant la période estivale. De même nous n'allumerons plus l'éclairage public le matin du 16 mai au 15 septembre.

Pour favoriser la biodiversité, nous avons initié la plantation d'un verger citoyen (20 arbres) avec l'appui de la fédération de chasse du Lot dans un premier temps, et de 30 autres fruitiers que nous planterons lors du dernier samedi de janvier. Ce chantier se verra participatif et intergénérationnel, puisqu'il aura vocation à devenir un lieu de promenade bucolique et de rencontre autour de la cueillette des fruits par les générations à venir.

Et pour finir, nous pouvons citer les deux projets de production d'électricité photovoltaïque auxquels le conseil municipal a apporté son soutien, le premier sur le site de la carrière de Ménanery, et le second dans le cadre d'un projet agri-photovoltaïque (pâturage par des brebis) sur le site de Cantaune.

Au-delà de ces quelques projets, j'en profite donc pour vous convier toutes et tous à la plantation du « verger du Cambadou » le samedi 28 janvier 2023 à partir de 14h00, ainsi qu'à la présentation des vœux du conseil municipal à 16h30 devant les ateliers municipaux, accompagnée de la traditionnelle galette des rois.

Toute l'équipe municipale, personnels et élus, se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2023.

Votre MAIRE, Patrick LABRANDE

Le cadre budgétaire 2022

Budget principal, partie fonctionnement

Dépenses : 812 837 euros, dont 206 760 € de charges générales, 207 419 € de charges de personnel, 15 050 € de subventions aux associations...

Recettes : 812 837 €, dont 230 869 € d'impôts et taxes et 192 138 € de dotations et subventions

Budget principal, partie investissement

Dépenses 350 988 euros, dont 40 000 € de travaux à la maison Dalet (ancienne librairie), 30 000 € consacrés à l'éclairage public ...

Recettes : 350 988 €, dont 200 948 € de virement de la section de fonctionnement, 54 250 € de subventions liées aux opérations d'investissement.

Budgets annexes (la partie investissement est le plus souvent prévisionnelle, pour des travaux ou achats à venir)

Service de l'eau :

Fonctionnement : 65 545 €

Investissement : 134 124 €

Assainissement :

Fonctionnement : 158 613 €

Investissement : 330 218 €

Transport scolaire :

Fonctionnement : 25 234 €

Investissement : 24 535 €



Le tri

La zone de tri située près du stade a été déplacée à côté du pont : une belle réalisation des agents municipaux



L'espace tri du foirail a lui aussi été réaménagé : là encore, il faut souligner le travail des agents municipaux ...

Faisons encore un effort

Nous devons impérativement réduire la quantité de déchets que nous générons au quotidien ! C'est bon pour la planète, mais aussi pour le porte-monnaie !!! Car la collecte et le traitement des ordures ménagères vont coûter de plus en plus cher, induisant une augmentation importante de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères, facturée avec la taxe foncière).

Nous devons agir

- en réduisant la quantité globale de nos déchets, en favorisant le compostage, en ajustant nos achats pour éviter le gaspillage alimentaire (les déchets organiques représentent encore 20% de la poubelle noire !!!)
- en améliorant le tri : il y a encore 30% d'emballages et papiers dans la poubelle noire (bacs gris), et 28% d'erreurs de tri dans les bacs verts (déchets non recyclables et emballages non vidés, verre et TLC – textile linge et chaussures – pour lesquels il y a des containers spécifiques)

A titre d'exemple, en 2021, le traitement des déchets non valorisables (bacs gris) a coûté 188 euros la tonne, contre 68 euros pour les déchets recyclables (bacs verts et sacs transparents). Une augmentation de 45% du coût global de traitement des déchets est attendue pour les quatre prochaines années, en raison d'une réduction par deux des capacités d'enfouissement, et d'une augmentation importante de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes)

Rappelons qu'il est strictement interdit d'abandonner des déchets dans la nature ou aux abords des conteneurs (ce qui peut donner lieu à une amende de 135€ à 1500€). Une déchèterie est à disposition gratuitement au lieu-dit «Les Combis » à St Germain.

Le recensement, élément important pour notre commune

Cette année, la commune de Saint-Germain-du Bel-Air réalise le recensement de la population, pour mieux connaître son évolution, ses besoins, et ainsi développer petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023 jusqu' au 18 février 2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte à lettres. Puis un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées. Ce document est indispensable pour vous faire recenser, gardez le précieusement.

Se faire recenser en ligne par internet est plus simple et plus rapide pour vous, et aussi plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 1^{er} février 2023, contactez la commune : secrétariat de mairie, coordinateur communal, madame Séverine ROQUES, au 05 65 31 02 12.

Les agents recenseurs :

Martine



Yoan



Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transports utilisés, logements...

Les résultats du recensement sont essentiels, ils permettent :

- de déterminer la participation de l'Etat au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer de ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- de définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- d'identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc..), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter le secrétariat de la mairie, madame ROQUES Séverine, coordinateur communal au 05 65 31 02 12 ou par mail : mairie-saint-germain@orange.fr
Pour en savoir plus sur le recensement de la population, vous pouvez consulter le site : le-recensement-et-moi.fr

Services

L'aide à domicile

Depuis 2018, Lot Aide à Domicile intervient sur l'ensemble des communes du département et accompagne les lotoises et lotois dans leur quotidien : un engagement de proximité grâce à une vingtaine de points de contact et huit agences, dont Gourdon. A l'occasion d'une visite à domicile, un responsable de secteur vous renseigne sur les services, vous aide dans vos éventuelles démarches de demande d'aides, et construit avec vous votre projet d'accompagnement (aide à l'entretien de votre logement, à la réalisation des actes essentiels de la vie courante, portage des repas, éventuellement travaux de jardinage et de bricolage).

Les services de Lot Aide à Domicile fonctionnent 7 jours sur 7, de 7 h à 21 h.

Pour tout contact : appel gratuit 0 805 69 69 46 ; www.lotaideadomicile.com ; lad@epl-lad.org

France services

Vous avez besoin d'une aide pour vos démarches administratives (auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, des impôts, de Pôle Emploi, de votre Caisse de retraite, ou pour une pré-demande de carte d'identité, passeport , etc..) , France Services assure une permanence à Saint-Germain le vendredi de 9h à 12h30 au rez-de-chaussée de l'EHPAD le Souleilhou , à l'espace socio-culturel.

Tél. :05 65 41 95 50 Mail : gourdon@france-services.gouv.fr

Activités des associations

La Perlinette : les répétitions continuent le lundi et le mercredi de 16h30 à 18h00 à la salle des fêtes.

L'atelier danse, tous les mardis de 19h30 à 21h00 à la salle des fêtes

Natenpa (nature environnement patrimoine) organise notamment des ballades le vendredi après-midi.

Quietforme poursuit ses activités de QI GONG et TAICHI, le mardi et le jeudi de 9h30 à 11h00 à la salle associative (1° étage)

L'AC Gigouzac/St Germain a d'ores et déjà prévu plusieurs manifestations pour 2023 :

Dimanche 5 février après midi, cross des jeunes à St Germain.

Dimanche 5 mars à Gigouzac : foulées gigouzacoises le matin ; cross des jeunes l'après-midi.

Lundi 8 mai : marche du cancer, et vide grenier à Gigouzac.

Dimanche 16 juillet : trail du Céou à St Germain.

Dimanche 17 décembre à St-Germain : « courir pour le sourire d'un enfant »

L'avancement des projets...

L'adressage : il sera finalisé dans le courant du 1^{er} trimestre, par la distribution des numéros et la pose des plaques portant les noms de routes, rues et places.

L'aménagement de la zone du cimetière.

Les premières plantations d'arbres fruitiers ont été effectuées le samedi 26 novembre. En partenariat avec la société de chasse « la Diane », la Fédération des Chasseurs du Lot a été sollicitée, qui a accepté d'assurer la coordination et le suivi de l'opération, et qui surtout a fourni les 20 plants ainsi que le petit matériel nécessaire...

A proximité, un nouveau terrain de boules est en cours de réalisation >>



Des espaces détente ont été aménagés...

...à la fontaine Saint Vincent >>



...et près de la Cazelle en face de l'espace socio-culturel >>



Quelques évènements 2022

Le vide grenier...



... a attiré de nombreux exposants, et bien sûr beaucoup de visiteurs.



Le marché d'été le dimanche matin...

...a proposé une offre élargie de produits : fruits, légumes, pâtisseries, vins, nems, empanadas et autres gourmandises. Les animations étaient aussi au rendez-vous : jeux de bois, ensembles musicaux, vannerie....

Le renouveau de la fête votive...



...les animations ont été concentrées sur l'espace du foirail, ce qui a permis un vrai partage de ce moment festif.





Le trail du Céou



La soirée du 30 juillet au plan d'eau



Une féerie poétique sur le thème de l'eau



Le jour de la nuit



Ce moment festif bien agréable, partagé par près de 80 personnes et de nombreux enfants, était favorisé par de bonnes conditions météo.



En décembre, les membres du CCAS (centre communal d'action sociale)...

... ont distribué les colis de Noël aux aînés de la commune de St Germain de 75 ans et plus.

Joyeux Noël à Saint-Germain Cette année, nous avons eu 3 journées d'animations festives et culturelles, avec les Balades de Léo, évènement porté par le réseau des bibliothèques de la CCQB (Communauté de Communes Quercy Bouriane) ; théâtre, poésie, lecture, calligraphie, contes, chant, danse et musique...



...et la traditionnelle matinée du dimanche, festive et gourmande, avec la visite du Père Noël...

...qui reviendra le dimanche 17 décembre 2023



Pour la tranquillité de tous, nous devons respecter les consignes sur les nuisances sonores :

Par arrêté préfectoral du 2 décembre 2009, l'utilisation de matériels bruyants, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse..., n'est autorisée qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Et n'oublions pas que le brûlage des déchets issus de l'entretien des parcs et jardins, des ménages et des collectivités est interdit. (arrêté préfectoral du 5 juillet 2012)

